

mémentos

APPRENDRE UTILE

2023/24

Pauline Türk

Principes fondamentaux de droit constitutionnel

16^e

Cours intégral
et synthétique **+** Tableaux
et schémas

Pauline Türk

est Professeure de droit public à l'Université de Nice - Côte d'Azur, Faculté de droit et science politique de Nice.

Elle enseigne le droit constitutionnel depuis 20 ans (Université de Lille, Université de Nice, Science Po Paris, campus de Menton, Université Aix-Marseille, Institut catholique de Paris).

Livres publiés par l'auteur

- *Mémentos Principes fondamentaux de droit constitutionnel*, Gualino-Lextenso, 16^e éd., 2023.
- *Mémentos Les Institutions de la V^e République*, Gualino-Lextenso, 16^e éd., 2023.
- *Exos LMD Principes fondamentaux de droit constitutionnel* (en coll. avec I. Thumerel et G. Toulemonde), Gualino-Lextenso, 4^e éd., 2016-2017.
- *Exos LMD Les Institutions de la V^e République* (en coll. avec I. Thumerel et G. Toulemonde), Gualino-Lextenso, 4^e éd., 2016-2017.
- *Méthodes de travail pour réussir en Droit constitutionnel* (en coll. avec I. Thumerel et G. Toulemonde), Gualino-Lextenso, 2^e éd., 2014.
- *Les commissions parlementaires permanentes et le renouveau du Parlement sous la V^e République*, Dalloz, 2005, coll. Thèmes et commentaires – Bibliothèque Parlementaire et Constitutionnelle, Prix de thèse du Sénat 2004.
- *Exercices pratiques de contentieux administratif*, PUF, 2^e éd., 2008, coll. Thémis, réalisés en collaboration avec le Président Daël, Conseiller d'État, et Mme Saison, Maître de conférences à l'Université Lille 2.
- *Le contrôle parlementaire en France*, LGDJ, coll. Systèmes, 2011.
- *Les standards constitutionnels mondiaux* (en coll. avec M. Disant et G. Lewkowicz), Bruylant, 2017.
- *La souveraineté numérique. Le concept, les enjeux* (dir.), 2018, Mare&Marin, 260 p.
- *Le cumul des mandats. Débats, réformes et pratiques* (dir. avec C. Pina et K. Deharbe), Mare&Martin, 2020.
- *Pour un droit constitutionnel des collectivités territoriales* (dir.), L'Harmattan, 2020.

Suivez-nous sur



www.gualino.fr

Contactez-nous gualino@lextenso.fr



© 2023, Gualino, Lextenso
1, Parvis de La Défense
92044 Paris La Défense Cedex
EAN 9782297221566
ISSN 2680-073X
Collection Mémentos

mémentos

APPRENDRE

UTILE

2023/24

Pauline Türk

Principes fondamentaux de droit constitutionnel

16^e

Cours intégral
et synthétique



Tableaux
et schémas

mémentos

APPRENDRE

UTILE

- C'est un cours complet et synthétique avec des aides pédagogiques différenciées.
- Il correspond à un enseignement dispensé en Licence et Master.
- Il est entièrement rédigé de manière structurée, claire et accessible.
- Il est à jour de l'actualité la plus récente.

Chez le même éditeur

- Amphi LMD
- Mémentos
- Exos LMD
- Méthodo LMD
- Carrés Rouge
- Annales corrigées et commentées
- Master
- En Poche
- Droit Expert
- Droit en poche
- Petit Lexique
- Hors collection

Présentation

Cet ouvrage a pour objectif de présenter les notions essentielles et les principes fondamentaux du droit constitutionnel correspondant au programme du *premier semestre du cours de droit constitutionnel de première année de Licence*.

Seront donc développés successivement :

– *les fondements du droit constitutionnel*, c'est-à-dire les notions classiques d'État, de souveraineté, de Constitution, ainsi que celle de justice constitutionnelle, fondement du constitutionnalisme moderne. La Loi, le Règlement, mais aussi les normes de droit international et européen sont étudiés, leur rapport à la Constitution étant au cœur de la problématique de la hiérarchie des normes et de l'articulation des ordres juridiques. Dans une approche renouvelée de ces fondements, la question de l'émergence d'un « constitutionnalisme européen » voire d'un « constitutionnalisme global » est également abordée (Partie 1) ;

– *les modes d'organisation du pouvoir*, c'est-à-dire les différentes modalités de gouvernement et de participation du peuple à l'exercice du pouvoir. Sont notamment étudiés : les différentes formes de gouvernement de l'État, monarchique ou républicaine, démocratique ou autoritaire ; les moyens d'intervention populaire directe ainsi que les règles de vote et d'élection des représentants en démocratie ; la typologie classique des régimes politiques et les caractéristiques des régimes dits présidentiels et parlementaires, en lien avec le principe de séparation des pouvoirs (Partie 2) ;

– *certaines modèles constitutionnels étrangers*, dont l'étude permet d'illustrer les notions théoriques précédemment évoquées. En particulier, le régime des États-Unis renseigne sur le fonctionnement du fédéralisme et sur les conditions d'une expérimentation satisfaisante du régime présidentiel. L'exemple des régimes britannique et allemand permet, quant à lui, de

démontrer que les principes du régime parlementaire peuvent être adaptés en fonction des caractéristiques historiques, politiques et sociales d'un État (Partie 3) ;

– *les expériences constitutionnelles françaises*, dont la multiplicité témoigne d'une quête incessante et parfois contrariée d'un régime politique stable et respectueux des libertés. À partir de 1789, la succession des Constitutions révèle un retour cyclique des différents modes de gouvernement, processus ayant abouti, finalement, à l'installation du régime parlementaire sous les III^e et IV^e Républiques (Partie 4).

Tout au long de l'ouvrage, la démarche pédagogique est fondée sur le recours aux *tableaux, schémas, graphiques, encarts, mots-clefs et autres techniques visuelles généralement peu usitées en droit constitutionnel*. Elle a pour objectif de faciliter la lecture et la compréhension du lecteur, tout en permettant de conserver les connaissances fondamentales jugées nécessaires à la réussite des examens du premier semestre et à l'étude, au second semestre, des institutions de la V^e République française.

Une *carte mentale* et une *bibliographie thématique* sont proposées pour chaque chapitre.

Pour mettre en pratique ses connaissances, se familiariser à la méthodologie des *différents exercices juridiques* proposés en droit constitutionnel, et s'entraîner aux épreuves, examens et concours, on pourra se reporter aux ouvrages *Méthodes de travail pour réussir en droit constitutionnel*, et à *EXOS LMD : Principes fondamentaux de droit constitutionnel*¹.

Pour approfondir et actualiser les connaissances, la consultation des *principales revues de droit constitutionnel*, recensées ci-après, est conseillée :

- *Revue française de droit constitutionnel* (RFD const.) ;
- *Revue de droit public* (RDP) ;
- *Pouvoirs* (revue française d'études constitutionnelles et politiques, éditions du Seuil) ;
- *Constitutions* (revue de droit constitutionnel appliqué), Dalloz ;
- *Politeia* (Revue juridique de droit constitutionnel comparé, sous le patronage de l'Académie Internationale de Droit Constitutionnel) ;
- *Juspoliticum* (Revue internationale de droit politique) ;
- *Revue française de science politique* (RFSP) ;
- *Revue politique et parlementaire* (RPP).

1. Türk P., Thumerel I. et Toulemonde G., *Exos LMD : Principes fondamentaux de droit constitutionnel*, 2016, Gualino-Lextenso.

Enfin, la *consultation de divers sites internet* peut être encouragée :

- sites officiels des institutions et des cours constitutionnelles (premier-ministre.gouv.fr, assemblee-nationale.fr, conseil-constitutionnel.fr, senat.fr) ;
- sites juridiques de référence tels legifrance.gouv.fr (portail d'accès à l'ensemble des textes juridiques), vie.publique.fr (informations générales sur les institutions et leur actualité) ou interieur.gouv.fr (scrutins, résultats des élections) ;
- sites des associations spécialisées (Association française de droit constitutionnel : droitconstitutionnel.org, Académie internationale de droit constitutionnel : aidc.org.tn, Association des cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du français : accpuf.org) ;
- sites proposant le texte des constitutions du monde et fournissant des outils précieux de comparaison (Constitute : constituteproject.org) ;
- blogs de constitutionnalistes reconnus.

Plan de cours

Présentation

5

PARTIE 1 Les fondements du droit constitutionnel

Chapitre 1	Le cadre du pouvoir politique : l'État	21
1	Les origines de l'État	22
A	<i>L'approche philosophique</i>	22
1)	L'État, produit d'un acte de volonté : le Pacte social	22
2)	L'État, conséquence du développement de la société : la théorie de l'évolution naturelle	24
B	<i>L'approche historique</i>	25
2	Les composantes de l'État	26
A	<i>L'élément géographique : le territoire</i>	26
B	<i>L'élément social : la population</i>	26
C	<i>L'élément politique : la puissance publique</i>	27
3	Les formes de l'État	28
A	<i>L'État unitaire</i>	28
1)	L'État centralisé, l'État décentralisé	28
2)	L'État concentré, l'État déconcentré	30
3)	La combinaison de la déconcentration et de la décentralisation	30
4)	Ultradécentralisation et régionalisme	31
B	<i>L'État fédéral</i>	33
1)	La définition de l'État fédéral	33

2) La formation de l'État fédéral	34
a) <i>Les modalités de la création de l'État fédéral</i>	34
b) <i>Les causes de la création de l'État fédéral</i>	35
3) L'organisation de l'État fédéral	36
a) <i>Les principes essentiels du fédéralisme</i>	36
b) <i>La répartition des compétences dans l'État fédéral</i>	38
4 L'Union européenne, un État fédéral en devenir ?	40
5 Le droit constitutionnel au-delà du cadre étatique	42
A - <i>Le développement du droit constitutionnel européen</i>	42
B - <i>Internationalisation et globalisation du droit constitutionnel</i>	46

Chapitre 2 La source du pouvoir étatique : la Souveraineté 51

1 Le concept de souveraineté	52
A - <i>La souveraineté sur le plan interne : l'État et son territoire</i>	52
B - <i>La souveraineté sur le plan externe : l'État sur la scène internationale</i>	53
2 Les théories de la souveraineté issues de la Révolution française	55
A - <i>La remise en cause de la souveraineté royale</i>	56
B - <i>La souveraineté populaire</i>	57
1) Le peuple, source du pouvoir	57
2) Les organes chargés de l'exercice du pouvoir	57
3) Les caractéristiques du régime politique	58
a) <i>La nature du régime</i>	58
b) <i>La théorie de l'électorat-droit</i>	58
C - <i>La théorie de la souveraineté nationale</i>	59
1) La nation, source du pouvoir	59
2) Les organes chargés de l'exercice du pouvoir	60
3) Les caractéristiques du régime politique	60
a) <i>La nature du régime</i>	60
b) <i>La théorie de l'électorat-fonction</i>	61
3 La mise en pratique de ces théories et leurs conséquences sur le pouvoir de suffrage en France	62
A - <i>De l'expérimentation successive des théories à leur combinaison</i>	63
B - <i>Les étapes de la conquête du droit de vote en France</i>	64

Chapitre 3 L'expression du pouvoir politique : les normes juridiques 69

1 La Constitution	70
<i>A - La définition de la Constitution</i>	70
1) La distinction entre Constitution écrite et Constitution coutumière	71
<i>a) La Constitution écrite</i>	71
<i>b) La Constitution coutumière</i>	71
2) La distinction entre Constitution matérielle et Constitution formelle	72
<i>a) La Constitution matérielle</i>	72
<i>b) La Constitution formelle</i>	73
<i>B - Les modes d'élaboration et de révision de la Constitution</i>	74
1) Le pouvoir constituant originaire : la création de la Constitution	74
<i>a) Les enjeux de l'élaboration des Constitutions</i>	74
<i>b) Les modes d'élaboration des Constitutions</i>	75
2) Le pouvoir constituant dérivé (ou institué) : la révision de la Constitution	75
<i>a) Les enjeux de la révision constitutionnelle</i>	75
<i>b) Les modalités de la révision constitutionnelle</i>	77
<i>c) Les limites à la révision constitutionnelle</i>	78
2 Les normes infra-constitutionnelles	80
<i>A - La loi</i>	80
1) Les origines de la notion de loi	80
2) Les caractéristiques de la loi	81
3) Les différents types de loi	82
<i>a) Distinction selon leur nature</i>	82
<i>b) Distinction selon leur auteur</i>	83
<i>c) Distinction selon leur objet</i>	83
<i>B - Les règlements</i>	83
3 Les normes internationales et européennes	84
<i>A - Les normes de droit international</i>	84
<i>B - Les normes de droit de l'Union européenne</i>	85

Chapitre 4 La protection des libertés contre le pouvoir politique : la justice constitutionnelle 87

1 La hiérarchie des normes et la suprématie de la Constitution dans l'ordre interne	88
<i>A - Origines du principe de la hiérarchie des normes</i>	88
1) Les fondements du principe	88
2) La pyramide de Kelsen	89
3) Illustration : le cas français	89

<i>B - L'articulation droit national/droit international et européen</i>	91
1) Articulation des ordres juridiques et primauté du droit international et européen sur le droit interne	91
2) Les résistances tirées du principe de suprématie de la Constitution nationale	92
2 Le contrôle de constitutionnalité, condition de l'État de droit	95
<i>A - Le contrôle politique</i>	96
1) Son principe, sa légitimité	96
2) Sa mise en œuvre : l'exemple français	97
<i>B - Le contrôle juridictionnel</i>	98
1) Son principe, son efficacité	98
2) Sa mise en œuvre : l'exemple des États-Unis	99
3 Les modalités du contrôle juridictionnel de constitutionnalité	100
<i>A - Les normes objet du contrôle</i>	101
<i>B - Les normes de référence du contrôle</i>	102
<i>C - Les organes chargés du contrôle</i>	103
1) Contrôle concentré ou contrôle diffus	104
2) Recours à une Cour suprême ou à une Cour constitutionnelle	104
<i>D - Les techniques de contrôle</i>	105
1) Le contrôle par voie d'action ou par voie d'exception	105
2) Le contrôle <i>a priori</i> ou <i>a posteriori</i>	106
3) Le contrôle sur saisine ouverte ou fermée	107
4) Le contrôle concret ou abstrait	108
5) Le contrôle à effet erga omnes ou inter partes	108
6) La combinaison de ces techniques de contrôle	109

PARTIE 2

Les modes d'organisation du pouvoir dans l'État

Chapitre 5 La démocratie représentative	113
1 Le principe démocratique	114
<i>A - Les éléments de définition de la démocratie</i>	114
1) Les origines de la démocratie	114
2) La définition moderne de la démocratie	114
<i>B - Les caractéristiques de la démocratie</i>	115
1) Les conditions de la démocratie	115
2) Les facteurs de développement de la démocratie	116
<i>C - Les modalités d'exercice de la démocratie</i>	116
1) Démocratie directe ou représentative	116
2) Démocratie délibérative et participative	118
3) Les mécanismes d'intervention populaire	118

2 L'organisation du régime représentatif	120
<i>A - Les modes de gouvernement monarchique et républicain</i>	120
1) La monarchie	120
2) La République	121
a) <i>L'origine de la notion</i>	121
b) <i>La définition de la notion</i>	121
<i>B - Les institutions de la démocratie représentative</i>	123
1) Les assemblées parlementaires	123
2) Les partis politiques	124
3 L'élection des gouvernants	126
<i>A - Les modalités du vote</i>	126
1) Les conditions d'accès au vote	126
a) <i>L'électorat</i>	126
b) <i>L'éligibilité</i>	127
2) Les conditions d'exercice du vote	128
<i>B - Les modes de scrutin</i>	129
1) Les différents types de scrutin	129
a) <i>Le scrutin uninominal et le scrutin de liste (plurinominal)</i>	129
b) <i>Le scrutin à un tour et le scrutin à deux tours</i>	130
2) Les différents modes de calcul des voix et de répartition des sièges	130
a) <i>Le scrutin majoritaire</i>	130
b) <i>Le scrutin proportionnel</i>	132
3) Les conséquences du choix du mode de scrutin	134

Chapitre 6 La séparation des pouvoirs et la classification des régimes politiques 137

1 La théorie classique de la séparation des pouvoirs	138
<i>A - L'origine du principe</i>	138
<i>B - Le contenu du principe</i>	139
1) La différenciation des fonctions	139
2) La différenciation des organes	140
3) La combinaison des deux règles	140
<i>C - La portée du principe</i>	141
1) Un principe fondateur du constitutionnalisme	141
2) Un principe en rupture avec la confusion des pouvoirs	142
2 La typologie classique des régimes politiques selon les conditions de mise en œuvre du principe de séparation des pouvoirs	143
<i>A - Des pouvoirs séparés et indépendants : le régime présidentiel</i>	143
1) La définition du régime présidentiel	143
2) Les caractéristiques générales du régime présidentiel	144
a) <i>Les données théoriques</i>	144
b) <i>Les aspects pratiques</i>	145

<i>B - Des pouvoirs séparés mais interdépendants : le régime parlementaire</i>	146
1) Les caractéristiques du régime parlementaire	146
a) <i>La définition du régime parlementaire</i>	146
b) <i>Le schéma commenté du régime parlementaire</i>	147
2) La mise en œuvre du régime parlementaire	150
a) <i>Les deux variantes du régime parlementaire</i>	150
b) <i>Les dérives du régime parlementaire</i>	151
c) <i>La « rationalisation » du parlementarisme</i>	152
d) <i>La reconfiguration du régime parlementaire</i>	153
3 La remise en cause de la typologie classique des régimes politiques	154

PARTIE 3

Les modèles constitutionnels étrangers

Chapitre 7 Le régime présidentiel américain	157
1 La séparation verticale des pouvoirs dans le cadre de l'État fédéral	158
<i>A - La formation de l'État fédéral : des colonies aux États-Unis d'Amérique</i>	<i>158</i>
<i>B - Les principes de fonctionnement de la Fédération des États-Unis</i>	<i>159</i>
1) La participation des États fédérés à l'exercice du pouvoir fédéral	160
2) L'autonomie des États fédérés	160
3) La répartition des compétences entre la Fédération et les États membres	161
2 L'indépendance des pouvoirs exécutif et législatif au niveau fédéral	162
<i>A - Des organes fédéraux indépendants</i>	<i>162</i>
1) Le président des États-Unis	162
a) <i>Le mode d'élection du président</i>	<i>162</i>
b) <i>Les collaborateurs du président</i>	<i>165</i>
2) Le Congrès des États-Unis	166
a) <i>La Chambre des représentants</i>	<i>166</i>
b) <i>Le Sénat</i>	<i>167</i>
3) La Cour suprême	168
<i>B - La répartition des pouvoirs entre les organes fédéraux</i>	<i>170</i>
1) Les pouvoirs du président	170
2) Les pouvoirs du Congrès	170
3) Les pouvoirs partagés entre le président et le Sénat	171
<i>C - Des rapports limités entre organes fédéraux</i>	<i>172</i>

3 Un régime politique équilibré fondé sur le système des « freins et contrepoids »	174
A - Les mécanismes constitutionnels	174
B - L'influence de la vie politique	175

Chapitre 8 Le régime parlementaire en Europe 179

1 La monarchie parlementaire britannique	179
A - Les étapes de l'instauration de la monarchie parlementaire	181
1) La limitation du pouvoir monarchique par le Parlement	181
2) L'invention du régime parlementaire	181
B - Les caractéristiques du régime parlementaire britannique	182
1) Un Parlement bicaméral	182
a) La chambre des Communes	183
b) La Chambre des lords	183
2) Un pouvoir exécutif bicéphale	185
a) Le monarque	185
b) Le Cabinet ministériel et son chef	186
3) Les mécanismes de collaboration entre les pouvoirs	187
a) La mise en jeu de la responsabilité ministérielle	187
b) La dissolution de la chambre des Communes	188
4) Une Cour suprême désormais indépendante	189
C - Les spécificités du régime politique britannique	190
1) Le bipartisme	190
2) Le « gouvernement de cabinet »	191
3) Le statut de l'opposition	192
2 La République fédérale d'Allemagne	193
A - Les origines du régime politique allemand	194
B - Les caractéristiques du fédéralisme allemand	195
1) Les principes de fonctionnement de l'État fédéral	195
2) La répartition des compétences	196
a) La compétence de droit commun	196
b) La compétence d'attribution	196
C - Un régime parlementaire moniste rationalisé	197
1) Les organes fédéraux	197
a) Le pouvoir exécutif	197
b) Le Parlement	199
c) Le Tribunal constitutionnel fédéral	200
2) Les rapports entre pouvoirs exécutif et législatif	201
a) La réglementation des mécanismes de mise en jeu de la responsabilité politique du chancelier	201
b) La réglementation du droit de dissolution	202
D - Le système politique allemand	202

PARTIE 4

Les expériences constitutionnelles françaises

Chapitre 9	La séparation des pouvoirs dans l'histoire constitutionnelle française (1789-1870)	209
1	L'alternance des régimes de confusion et de séparation des pouvoirs (1791-1813)	210
	A - 1791 : la séparation stricte sous la Monarchie constitutionnelle	210
	1) Les caractéristiques du régime	210
	2) Les causes de la chute du régime	211
	B - 1793 : la confusion des pouvoirs au profit d'une assemblée	211
	C - 1795 : la séparation stricte des pouvoirs sous le Directoire	213
	D - 1799-1813 : la confusion des pouvoirs aux mains d'un homme	215
	1) Le Consulat	215
	2) Le Premier Empire	217
2	L'émergence du régime parlementaire (1814-1870)	218
	A - 1814-1848 : de la Restauration à l'expérimentation de la séparation souple des pouvoirs	219
	1) La Charte octroyée par Louis XVIII	219
	a) La Restauration monarchique	219
	b) L'ébauche du régime parlementaire	220
	2) La réaction de Charles X	222
	3) La Charte révisée et l'invention du parlementarisme orléaniste par Louis-Philippe	222
	a) L'affermissement du régime parlementaire	223
	b) L'invention du régime parlementaire dualiste (ou orléaniste)	224
	B - 1848-1870 : les à-coups et reflux de la marche vers le parlementarisme	225
	1) 1848 : le bref retour à la république et à la séparation stricte des pouvoirs	225
	2) 1852 : le retour à l'Empire	226
	a) La phase autoritaire du Second Empire	227
	b) La phase libérale du Second Empire	228
Chapitre 10	L'installation du régime parlementaire au sein de la République (1870-1958)	231
1	La république parlementaire sous la III ^e République	231
	A - 1870-1875 : la genèse de la III ^e République	231

<i>B - Les lois constitutionnelles de 1875 : le cadre institutionnel de la III^e République</i>	233
1) Un régime parlementaire	233
2) Un régime parlementaire moniste	234
<i>C - La pratique politique sous la III^e République : un parlementarisme déséquilibré</i>	236
1) Les causes de l'effacement de l'exécutif	236
a) <i>L'affaiblissement de la fonction présidentielle</i>	236
b) <i>Le renforcement du rôle du président du Conseil des ministres</i>	237
2) Les conséquences de la souveraineté parlementaire	237
a) <i>L'instabilité gouvernementale</i>	238
b) <i>La dénaturation du régime parlementaire</i>	239
2 La république parlementaire sous la IV^e République	241
<i>A - Les conditions d'élaboration de la Constitution de 1946</i>	241
1) Le lancement d'un nouveau processus constituant	241
2) Les forces politiques et conceptions en présence	241
3) Les deux projets de Constitution	242
<i>B - La théorie : un régime parlementaire moniste rééquilibré et rationalisé</i>	243
1) Le pouvoir législatif	243
2) Le pouvoir exécutif	244
3) Les rapports entre les pouvoirs selon le texte constitutionnel de 1946	245
a) <i>La dissolution de l'Assemblée nationale</i>	245
b) <i>Les techniques de responsabilité ministérielle</i>	246
<i>C - La pratique : le retour au déséquilibre et à l'instabilité gouvernementale</i>	246
1) La primauté des logiques partisans	247
2) Les détournements de procédure	247
a) <i>La double investiture</i>	247
b) <i>La « pseudo-question de confiance »</i>	248
3) Le droit de dissolution neutralisé	249
Index	251

PARTIE 1

Les fondements du droit constitutionnel

Chapitre 1	Le cadre du pouvoir politique : l'État	21
Chapitre 2	La source du pouvoir étatique : la Souveraineté	51
Chapitre 3	L'expression du pouvoir politique : les normes juridiques.	69
Chapitre 4	La protection des libertés contre le pouvoir politique : la justice constitutionnelle	87

1. La Politique, définie par Aristote comme « l'art de gouverner la Cité », a été encadrée progressivement par le droit. Il s'agissait de fixer les règles fondamentales relatives au mode de gouvernement de la société politique, à l'exercice du pouvoir de commandement et à l'organisation des rapports entre gouvernants et gouvernés.

Le droit constitutionnel, précisément, a pour objet l'encadrement juridique de la création, de l'organisation et de l'expression du pouvoir politique.

La Constitution désigne en effet l'ensemble des règles fondamentales dont un ensemble d'individus, désireux de former ensemble une société politique et acceptant de se soumettre à une autorité commune, se dotent pour fonder leur projet politique, assurer le bien vivre-ensemble et le respect de leurs libertés fondamentales.

Le pouvoir politique est exercé dans le cadre de l'État, paradigme classique proposé pour l'étude du droit constitutionnel et de ses fondements et notions principales (peuple,

souveraineté, Constitution, hiérarchie des normes, démocratie, régime politique, Parlement, gouvernement, justice, État de droit, garantie des libertés...).

Cependant, de plus en plus, le pouvoir politique et la garantie des droits fondamentaux s'exercent également à un niveau supranational, dans le cadre d'organisations internationales et régionales (exemple de l'Union européenne).

C'est pourquoi le droit constitutionnel tend à s'élargir aux règles européennes et internationales d'essence constitutionnelle et à prendre en charge l'articulation entre les différents ordres juridiques coexistant.

Enfin, alors que certains s'intéressent aux effets de la mondialisation sur le droit constitutionnel, lui aussi soumis à un processus de « globalisation » (v. théories du constitutionnalisme global), d'autres s'interrogent sur la possibilité de penser le droit constitutionnel sans l'État (voir par exemple les réflexions sur la « constitutionnalisation de l'Union européenne » ou sur l'émergence d'un « ordre constitutionnel mondial »).